

LUDDOTHEQUE

PROJET D'ACCUEIL



Gesves Extra asbl

Octobre 2021

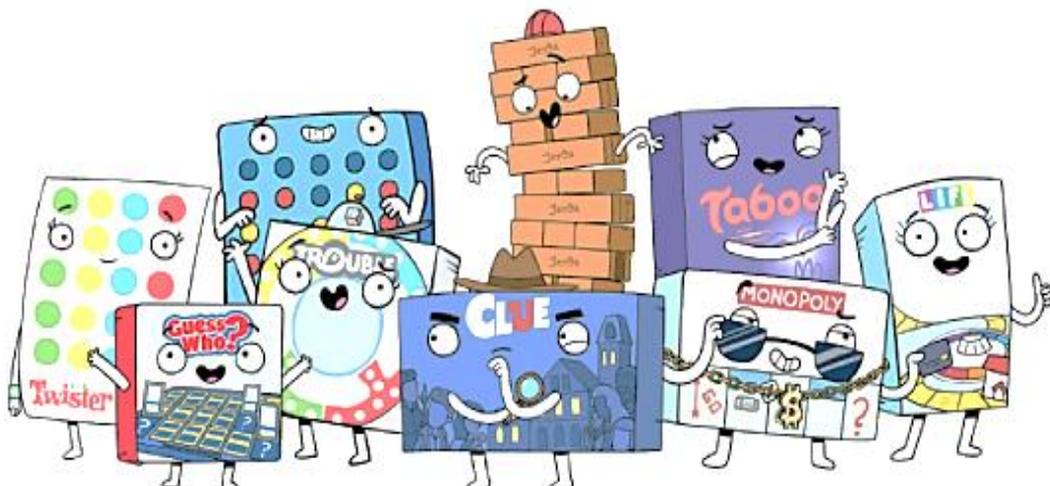
1. Un projet pédagogique pour notre ludothèque au centre de

- Nos valeurs
- Nos convictions
- Nos objectifs et les moyens pour les atteindre

2. Notre fonctionnement (R.O.I.)

- Horaires
- Prêts
- Retards
- Jeu rendu incomplet ou endommagé
- Responsabilités

La ludothèque fait partie des activités extrascolaires organisées et animées par Gesves Extra Asbl.



PROJET PÉDAGOGIQUE DE LA LUDOTHEQUE ORGANISÉE PAR L'ASBL GESVES EXTRA

Notre projet pédagogique s'articule autour des valeurs de : respect, autonomie, citoyenneté, bienveillance, la créativité, l'action, et en priorité celles de l'amusement, la découverte et la coopération.

L'amusement :

Chacun d'entre nous a besoin d'éprouver un sentiment de plaisir et de gaieté, de s'évader de sa routine, de se reposer, de se changer les idées, de prendre du temps pour s'amuser tout simplement.

« L'amusement est le besoin le plus criant et, bien entendu, le plus terrifiant de la nature humaine. » - Georges Bataille

La découverte :

La ludothèque vous offre la possibilité de découvrir :

- une grande variété de jeux, connus et moins connus,
- un cadre et un environnement accueillant et adapté,
- une approche différente du jeu, grâce à des animateurs-joueurs,
- des jeux avant un éventuel achat.

« Plus une découverte est originale, plus elle semble évidente par la suite » - Arthur Koestler

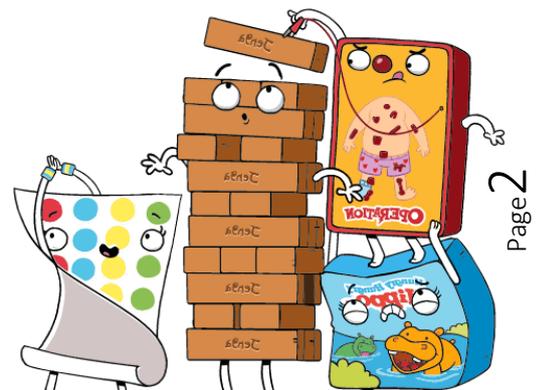
La coopération :

Le jeu développe des facultés sociales intéressantes, il permet de découvrir d'autres personnes, de mettre en avant la notion de partage, de collaboration et de fair-play. Le jeu permet également d'évoluer au sein d'un groupe.

« Ensemble, nous avons les ressources nécessaires pour créer un monde basé sur la coopération. » - Serge Desjardins

SELON GESVES EXTRA,

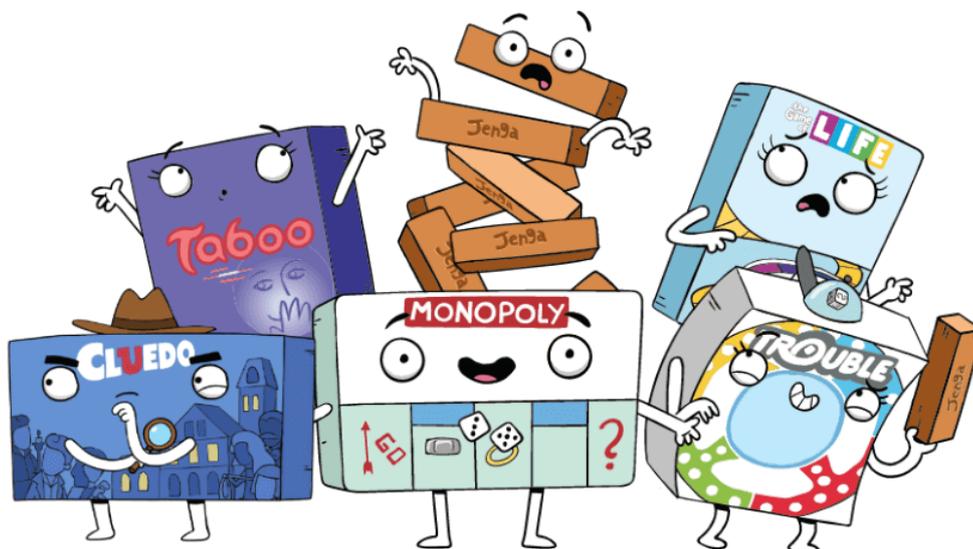
- Le jeu est un moyen qui favorise la participation et les échanges.
- Le joueur est une personne qui a besoin de :
 - ➔ jouer et s'arrêter pour s'évader,
 - ➔ de prendre du temps
 - ➔ d'être accueilli et sécurisé,
 - ➔ d'être reconnu et valorisé.



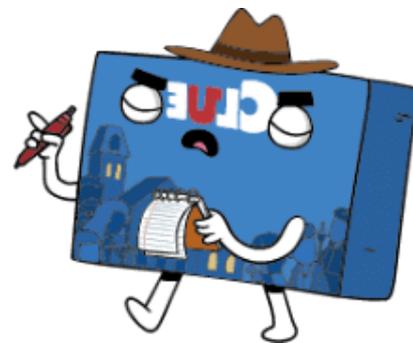
- La ludothèque est un endroit :
 - ➔ accueillant et adapté,
 - ➔ dynamique et vivant,
 - ➔ accessible à tous.
- Les animateurs sont présents pour :
 - ➔ aider le joueur à découvrir les jeux mis à sa disposition,
 - ➔ jouer.

C'EST POURQUOI NOTRE LUDOTHEQUE SOUHAITE :

- **Proposer des moments de jeux :**
 - ➔ adaptés à tout âge,
 - ➔ pendant les périodes d'ouverture de la ludothèque,
 - ➔ en organisant des événements (après-midis jeux, soirées jeux, ...).
- **Privilégier l'aspect récréatif :**
 - ➔ en favorisant l'amusement,
 - ➔ en organisant des temps et des lieux de convivialité,
- **Favoriser la rencontre :**
 - ➔ via des temps d'échange et de communication,
- **Cultiver l'ouverture à l'autre :**
 - ➔ en suscitant les partenariats et la collaboration,
 - ➔ en proposant des activités qui favorisent la connaissance de l'autre et la coopération,
 - ➔ en participant aux activités proposées par d'autres associations.



RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR



- **Horaire**

La Ludothèque est ouverte tous les mercredis de 14h à 18h et chaque premier samedi du mois de 10h à 13h. **Lors des vacances scolaires, la ludothèque est fermée.** Pour être certains des jours d'ouvertures, vous pouvez consulter notre site <http://gesvesextra.be>.

- **Prêt**

Il s'élève à 1€ par jeu pour une durée de 2 semaines.

Le renouvellement du prêt peut être obtenu par téléphone ou par mail, sur simple demande sauf pour les jeux réservés par d'autres membres.

083/67.02.03 - ludo@gesvesextra.be

- **Retard : Location prolongée de 1€/semaine**

Si les emprunts ne sont pas rendus à la date prévue, 1€ par jeu et par semaine de retard sera réclamé.

S'il vous est impossible de venir à une ouverture pour déposer vos jeux, nos bureaux, situés à la Pichelotte, sont toujours ouverts du lundi au vendredi de 9h à 16h.

- **Jeu rendu incomplet ou endommagé**

Les jeux mis en prêt sont vérifiés par GEX de la façon la plus attentive possible. Si malgré cela il y a constat d'un souci, il faut nous le signaler par mail dans les 24h.

- **Une participation aux frais de 3€ par pièce manquante ou cassée sera demandée.**

Si le jeu est rendu inutilisable, les parents sont tenus de le rembourser afin que nous puissions le remplacer.

(Remarque : certains éditeurs de jeux n'ont pas de SAV... nous ne pouvons donc pas récupérer les pièces manquantes et devons donc réinvestir dans une boîte de jeu complète ! C'est le cas pour Djeco, Abacuspiele, ...)

- **Responsabilités**

La ludothèque dégage toute responsabilité en cas d'accidents dans ses locaux ou avec les jeux prêtés.

« Le jeu, c'est tout ce qu'on fait sans y être obligé. » - Mark Twain

